

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

PHILIP, Christian et Panayotis SOLDATOS (sous la direction de). *Au-delà et en deçà de l'État-Nation*. Bruxelles, Bruylant, 1996, 288 p.

par André Brigot

*Études internationales*, vol. 28, n° 3, 1997, p. 628-630.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/703782ar>

DOI: 10.7202/703782ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

nancement spatial et le *modus vivendi* du système des États-nations sont remis en cause sous la pression du droit international, l'enjeu du territoire, surtout en ce qui concerne sa propriété et l'exploitation de ses ressources, ne perd en rien de son actualité. Bien au contraire, avec la raréfaction des ressources, les divisions et les conflits du social risquent d'être plus opiniâtres. On peut déplorer leurs effets délétères.

Enfin, soulignons avec vigueur la richesse de l'érudition. Non seulement l'auteur puise à des sources variées, mais il use à bon escient de leur enseignement. En témoignent ses références sur les travaux analysant les questions de la souveraineté (Harold Laski et Cynthia Weber) et de l'État selon une perspective historique (Perry Anderson, Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, Giancarlo Poggi, Theda Skocpol, voire même les médiévistes Marc Bloch et Joseph Strayer). Ou encore sur les mutations socio-économiques dans la sphère publique, où les Robert Bellah, James F. Hollifield, Thomas H. Marshall, Robert Reich et Aristide Zolberg sont mis à contribution. Enfin, Jacobson interroge les rapports entre citoyenneté et nationalisme à partir des recherches des Benedict Anderson, Reinhart Bendix, Rogers Brubaker, Jürgen Habermas, Donald Horowitz, Hans Kohn, Gérard Noiriel, Anthony D. Smith, Michael Walzer et Catherine Withol de Wenden. La polyvalence et la pertinence des choix bibliographiques de l'auteur renforcent encore plus la portée de son argumentation.

Ouvrage solide au questionnement novateur, *Rights Across Borders* constitue une de ces références obligées sur un enjeu sensible de nos so-

ciétés modernes, celui de l'inclusion et de l'exclusion à la *polis*, enjeu dont l'importance ne saurait se démentir au cours des prochaines années.

Martin PAQUET

*Collège universitaire Glendon  
Université York, Toronto*

### **Au-delà et en deçà de l'État-Nation**

*PHILIP, Christian et Panayotis SOLDATOS  
(sous la direction de).  
Bruxelles, Bruylant, 1996, 288 p.*

« La société internationale est organisée autour de l'État-Nation depuis le *xv<sup>e</sup>* siècle...il est indéniable qu'une transformation s'opère en cette fin de *xx<sup>e</sup>* siècle...notre ambition était de mesurer cette transformation. » Tel est l'objectif des neuf chapitres de ce livre, essentiellement centré sur la région Europe.

Dans une introduction sur: « L'État « perforé » par l'interdépendance-intégration internationale et « éclaté » par l'activation d'acteurs sous-nationaux » les deux directeurs de cet ensemble de contributions décrivent rapidement l'écartèlement auquel sont soumis les États-nations. La littérature anglo-saxonne sur l'intégration régionale, surtout dans le cas de l'Europe, fournit souvent des études théoriques que l'on ne trouve pas toujours en Europe. L'article du professeur Earl H. Fry, sur « La perméabilisation de l'État-Nation dans un monde d'interdépendance internationale globale et de mutations sous nationales » fournit plus des exemples nord-américains du phénomène qu'un arsenal conceptuel véritablement convaincant.

Le lecteur, qui commence à souffrir presque autant que ces États perforés, éclatés, perméabilisés, trouve dans la contribution de J. Bourinnet sur « Les insuffisances socio-économiques de l'État-Nation moderne et les impératifs de son insertion dans un processus d'intégration économique régionale » une description économique apaisante du phénomène.

La priorité que les grands pays industriels semblent accorder au régionalisme au détriment du multilatéralisme apparaît à travers les deux exemples de l'ALENA (NAFTA) et de l'Union Européenne. Les tableaux chiffrés montrent bien l'importance de ces échanges régionaux, et l'auteur souligne que le premier cas n'est pas la construction d'un nouvel espace social régional, mais qu'il s'insère dans la rationalité du libre-échange nord-américain, dont selon lui le Mexique devrait profiter plus encore que le Canada. L'espace régional sans frontières intérieures que constitue le marché européen, forme quant à lui un ensemble régional beaucoup plus structuré, dont l'auteur retrace les mécanismes de réalisation et le saut qualitatif que constituera l'objectif d'une monnaie unique.

L'éminent spécialiste des institutions européennes qu'est Émile Noël rappelle ensuite leur évolution historique et les principaux problèmes auxquels elles s'affrontent aujourd'hui, notamment dans le cadre de la Conférence intergouvernementale en cours. Les dimensions politiques actuelles de l'Union apparaissent donc et Françoise de la Serre les reprend sous l'angle de la politique et la sécurité. Celle-ci remplace la coopération politique (CPE), qui reste un « multiplicateur de puis-

sance » pour les États membres et un élément fondamental de leurs diplomaties nationales. Mais les difficultés d'une réelle communautarisation de la PESC la limite toujours, surtout en matière de défense, au profit du cadre intergouvernemental.

S'ouvre alors une série d'articles orientés sur des cas précis et non plus sur les structures régionales elles-mêmes. La Belgique, étudiée par F. Delpérée à travers « Le fédéralisme, forme d'adaptation de l'État-Nation », n'incite pas à l'optimisme. Il est vrai qu'il s'agit d'un « fédéralisme de dissociation, bipolaire, et de confrontation ». Même si « le maître mot du système fédéral belge est le compromis », on n'hésite pas à s'abandonner au déclin de l'État! P. Langevin retrace pourtant ensuite la crise et la fin de la suprématie de l'État en France, à laquelle la décentralisation lancée en 1982 comme facteur de développement local pourrait remédier, surtout si elle s'accompagnait de l'essor d'une « économie solidaire, qui entend organiser et favoriser toutes les entreprises susceptibles de créer un lien social par l'échange économique ». Elle s'appuierait notamment sur les services non marchands, au sein des nouveaux territoires qui ne correspondraient plus aux découpages administratifs classiques. C'est aussi sur un redécoupage de l'État, mais cette fois centré sur les grandes villes, que P. Soldatos voit une redéfinition des rôles politiques, y compris en matière de « paradiplomatie »...

C. Millon-Delsol, spécialiste du concept de subsidiarité, n'hésite pas à accentuer la critique de l'État, qui ne remplirait plus sa fonction d'assurance d'un bien commun, mais au contraire

entraverait l'expression des énergies qui aspirent à remplir beaucoup de fonctions sociales assurées par l'État. À bas l'État-providence ! donc puisse : « la question de l'altération de la puissance étatique s'inscrit dans la question de notre rapport au destin : subi ou maîtrisé, » écrit le professeur à l'Université de Marne-la-Vallée. En conclusion, H. Oberdorff rassemble à travers : « L'Union européenne, l'État-Nation et les collectivités territoriales : l'exemple français » quelques-uns des thèmes déjà analysés.

Si tous ces auteurs soulignent les difficultés de l'État-Nation en cette fin de siècle, un partage assez net s'opère. D'un côté, ceux qui n'hésitent pas à souhaiter l'accentuation de ce déclin, de l'autre, ceux qui cherchent à œuvrer au développement d'une structure politique de substitution, principalement dans un cadre plus vaste, (régional au sens de régions mondiales, quasi continentale). Il faut espérer que les partisans d'une désintégration accrue, souvent muets sur les rapports de forces et la sécurité, n'aient pas à vérifier que « la mode de la pensée n'est plus à la guerre mais à la paix, ou encore que la honte de l'attaquant dépasse de loin, pour l'instant, le désir immémorial de dominer » (C. Millon-Delsol p. 244). La préservation des fonctions sociales de l'État, dont celles de la sécurité collective, restent pourtant une exigence commune sur le continent européen.

André BRIGOT

École des hautes études  
en sciences sociales, Paris

### **Intérêt National et responsabilités internationales : Six États face au conflit en ex-Yougoslavie (1991-1995).**

MACLEOD, Alex et Stéphane ROUSSEL  
(sous la direction de).  
Montréal, Guérin Universitaire,  
1996, 222 p.

Les auteurs, qui appartiennent pour la plupart au Centre d'études des politiques étrangères (CEPES) de l'Université du Québec à Montréal, nous donnent ici une très utile reprise des articles, complétés et mis à jour, parus dans la revue *Relations Internationales et stratégiques* à l'automne 1995.

Parmi les nombreux ouvrages suscités par les conflits en ex-Yougoslavie, on trouve en effet beaucoup d'analyses internes (historiques, sociologiques, descriptives...), des travaux critiques sur les institutions internationales qui ont eu à intervenir, mais peu d'analyses comparatives des principaux acteurs étatiques extérieurs aux parties en conflit. Après une très bonne introduction qui replace ce conflit à la fois dans les transformations de « l'ordre européen » après 1990 et de ses institutions, mais aussi dans la théorie des relations internationales, Alex Macleod aborde la politique française, qu'il définit comme « l'affirmation du leadership international ». Le passage d'une intervention européenne à une orientation intergouvernementale symbolisée par le Groupe de contact permettrait à la France, surtout après l'arrivée de J. Chirac de réaffirmer son rôle international et européen. L'année 96 conduirait sans doute l'auteur à tempérer ce jugement au bénéfice des États-